

Feuille de Route

**Au sujet des axes du partenariat stratégique
entre
la Trésorerie Générale du Royaume (TGR_CNT)
et**

l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF)

La Trésorerie Générale du Royaume (Centre National des Traitements « CNT) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF), ont signé le 19 Juin 2009 une convention de partenariat ayant pour objet de :

- définir le périmètre de la coopération entre la TGR et l'APSF ;
- donner les principes, le cadre de référence et les orientations de la collaboration entre les deux institutions dans le sens d'améliorer la qualité des services rendus aux fonctionnaires ;
- fixer les principales règles qui régiront la conclusion de conventions spécifiques ultérieures avec les sociétés de financement ;
- faciliter l'accès au crédit à la consommation au plus grand nombre de fonctionnaires tout en luttant contre le surendettement ;
- moderniser les méthodes de gestion des précomptes à la source.

Les deux institutions ont arrêté un plan d'action global **2009_2011** portant sur les points d'intérêts communs et relatant les axes de progrès à court et moyen terme.

Ces axes de progrès sont développés dans le cadre de la présente feuille de route et se déclinent comme suit :

1. **Le développement de nouveaux produits et services au profit des SCC.**
2. **Le projet de continuité des précomptes à la source par la CMR lors de la mise à la retraite.**
3. **la modernisation des méthodes de gestion des précomptes à la source, à travers la généralisation de la numérisation des cessions de créance ;**
4. **la lutte contre le surendettement des fonctionnaires à travers :**
 - le relèvement progressif de la quotité inaccessibles;
 - le suivi de l'endettement des fonctionnaires
5. **la sécurisation et l'amélioration de la qualité des services rendus, par :**
 - la lutte contre la fraude et la maîtrise des précomptes à tort ;
 - l'amélioration du dispositif d'étude des réclamations des fonctionnaires

Les axes stratégiques du partenariat sont présentés en annexe. Les plans d'actions détaillés par axe stratégique seront élaborés par des commissions ad hoc et validés d'un commun accord.

Fait à Rabat le :

Pour la Trésorerie Générale du
Royaume
Le Centre National des Traitements
(CNT)

Pour l'Association Professionnelle des
Sociétés de Financement
(APSF)